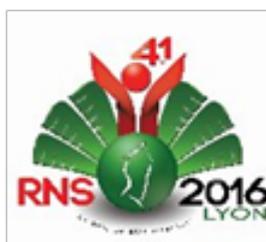




Rencontre Nationale Sportive 26, 27, 28 mars 2016 Lyon

Dossier d'inscription





Chers amis,

Le Comité Exécutif National C.E.N. a le plaisir de vous inviter aux tournois annuels de la RNS 2016 qui se dérouleront à LYON du samedi 26 au lundi 28 mars 2016.

Pour 2016, la RNS innove en lançant la première version de l'INSCRIPTION EN LIGNE sur <http://inscriptions.rns-cen.com> qui vous permettra de suivre le statut de votre inscription à tout moment. Des améliorations viendront comme l'inscription en ligne des sports individuels. Pour vous inscrire dans les délais, respectez les dates principales :

- | | |
|-----------------------------------|--|
| Du 22 janvier au 7 février | Préinscription par équipe : Inscrire l'équipe en ligne et envoyer le chèque de caution 150 € et charte signée par courrier |
| Du 8 février au 20 février |  Une préinscription engage l'équipe
Validation des effectifs par équipe : envoyer le chèque correspondant au frais d'inscription ou effectuer un paiement par Paypal |
| 27 février |  La liste des effectifs est «arrêtée », plus de retrait de joueur possible après le 21 février. |
| 21 février au 13 mars | Tirage au sort des sports collectifs
les équipes pourront compléter la liste par le rajout de 4 joueurs maximum pour le Football, et 2 joueurs maximum pour le Basket et le Volley |

Pour plus de détail : calendrier, procédure voir à partir de la page 3.

Vivez pleinement votre RNS 2016 participez à l'ensemble des événements incontournables suivants, qui vous permettront de rencontrer, de retrouver vos amis ou vos connaissances et partager des moments inoubliables.

- **Tirage Au Sort du Football**, du Basket-ball et du Volley-ball : samedi 27 février 2016 à Paris.
- **Cérémonie d'ouverture** : samedi 26 mars 2016 au Palais des Sports 350 avenue Jean Jaurès 69007 LYON
- **Finales de Basket et de Volley** : dimanche 27 mars 2016 au Palais des Sports 350 avenue Jean Jaurès 69007 LYON
- **Finales de Football** : dimanche 27 mars 2016 à la Plaine de Jeux de Gerland (terrain n°10) du 405 avenue Jean Jaurès 69007 LYON
- **Village de Madagascar** : 26 au 28 mars 2016 au parking Tola Vologe du Palais des Sports 350 avenue Jean Jaurès 69007 LYON. Le Village réunira les restaurants ; les stands de vente de produits culturels et artisanaux et le Podium des artistes
- **Gala officiel de clôture** : dimanche 27 mars 2016 à l'Espace 140, au 291 rue d'Athènes, 69140 Ril lieux-la-Pape
- Soirée officielle DJ : dimanche 27 mars 2016 au B7 45 Rue de Gerland, 69007 LYON.

En espérant vous rencontrer à la RNS 2016, dans un état d'esprit de fraternité et de sportivité.

Fraternellement

Olivier RAMANANA-RAHARY
Président du C.E.N.

Comment s'inscrire

Créer son compte en ligne

L'inscription de l'équipe se fait en ligne via le lien <http://inscriptions.rns-cen.com>

Pour une première connexion, le responsable d'association doit créer son compte, en entrant une adresse email valide, et renseigner tous les champs demandés. Il est important le choix de l'adresse email, car les informations concernant votre(vos) équipe(s) vous seront envoyées à cette adresse email, et aussi les connexions ultérieures se feront avec cette adresse email et le mot de passe que vous devez retenir pour toutes les inscriptions en ligne par la suite.

Pour s'inscrire en ligne:

a) Le responsable d'association crée d'abord son association (le nom de l'association peut être différent du nom de l'équipe s'il le souhaite),

b) Puis créer son équipe (à partir du [b], cette opération est à renouveler autant de fois qu'il y a des équipes à inscrire)

- Saisir le nom de son équipe, et renseigner tous les champs demandés
- Entrer 1 par 1 ses joueurs (si le responsable de l'équipe doit être à bord du terrain, il doit être licencié, donc à inscrire aussi comme joueur faisant partie intégrante de l'équipe)
- Soumettre l'équipe à la Validation du CEN (à la première action « [Soumettre l'équipe](#) », l'équipe est pré-inscrite)



L'envoi de chèque de caution + charte doit être fait en parallèle, et par courrier

c) Consolider ses effectifs (attention à la date du 20 février clôture des inscriptions, la liste est figée définitivement) ; cette opération est à effectuer à chaque équipe.

Quand le responsable estime que sa liste est arrêtée, il « [Valide son équipe auprès du CEN](#) »



Le paiement doit être effectué dès que votre liste est arrêtée : soir par chèque en courrier, soit par Paypal

Rajout de joueurs:

a) Se connecter à l'Inscription en ligne via le lien <http://inscriptions.rns-cen.com>, puis cliquer sur « [Gérer votre Association](#) », vous retrouvez votre(vos) équipe(s),

b) Puis entrer dans son équipe (à partir du b), cette opération est à renouveler autant de fois qu'il y a des équipes à modifier avec rajout de joueurs)

- Entrer 1 par 1 ses joueurs



Le paiement des joueurs rajoutés se fera à l'accueil (samedi 26 mars entre 8h et 10h30), le CEN ne délivre pas les licences de ces joueurs si défaut de paiement, sauf si paiement par Paypal

- Une LICENCE doit être obligatoirement attribuée à chaque participant : joueur senior, jeune membre, vétéran.
- Tout entraîneur doit aussi être licencié pour pouvoir coacher son équipe sur le terrain (photo format JPEG + droit d'inscription).
- Le droit d'inscription au tournoi, est du même montant pour tous les licenciés à la RNS :
 - inscription simple: **8€**
 - **inscription + billet finales de Basket et de Volley: 12€ (8€ + 4€).**

Dossier complet :

Les dossiers d'inscription seront acceptés suivant leur ordre d'arrivée et uniquement s'ils sont complets

Dossier complet :

1) Inscription en ligne de l'équipe via le lien <http://inscriptions.rns-cen.com> avec au moins le statut « Validé et attente de paiement »

2) Réception du dossier papier par le CEN (chèque de caution + charte signée)

3) Réception du paiement des licences par le CEN, et si OUI, le statut de l'équipe passe en « Validé payé ».



En cas d'atteinte du nombre maximum possible d'équipes inscrites à la date de clôture des inscriptions, les associations membres du CEN sont prioritaires



A la date de clôture des inscriptions si 2 équipes ont le même statut, c'est celle qui aura effectué toutes les étapes d'inscriptions (pré-inscription) qui prévaudra

Comment s'inscrire (suite)

Disciplines sports collectifs

FOOTBALL
32 équipes
4 équipes de vétérans (éligibles +35ans)
équipes foot féminin

VOLLEY-BALL
féminin (12 équipes maxi)
masculin (12 équipes maxi)
pour tous/Loisir (12 équipes maxi)

BASKET-BALL
féminin (12 équipes maxi)
masculin (32 équipes maxi)
vétérans féminin et masculin

FUTSAL

JEUNES MEMBRES
mini-Football
mini-Basket-ball

Calendrier sports collectifs

Du 22 janvier au 7 février
Préinscription sur <http://inscriptions.rns-cen.com> et envoi du chèque de caution et de la charte signée par équipe

Du 22 janvier au 14 février
En cas de retrait d'une équipe, le CEN retient le tiers du montant de la caution, soit 50€

Du 8 février au 20 février
Validation des effectifs par équipe et envoi du chèque de règlement correspondant

20 février
Clôture des inscriptions

Du 15 février au 26 février
En cas de retrait de l'équipe, le CEN retient la moitié de la caution, soit 75€

27 février
Tirage au sort

A partir du 27 février en cas de retrait ou de forfait, le CEN retient la totalité de la caution.

Du 21 février au 13 mars
Période de rajout de joueurs

Tout dossier incomplet ne sera pas traité

Adresse

CEN
Comité Exécutif National
30 avenue de ongchamp
92210 Saint-Cloud

Disciplines individuels

TENNIS
Féminin, masculin, jeunes

TENNIS DE TABLE
Masculin, féminin, jeunes

PETANQUE
Enfant, tripléte, doublette, tirs

ARTS MARTIAUX
Plusieurs disciplines

NATATION
NL, Brasse, Papillon, Dos, 4N

Date limite d'envoi des dossiers d'inscription Sports Individuels
20 mars 2016

Possibilité d'inscription sur place dans la limite des places disponibles et des contraintes organisationnelles.

Inscription sports individuels

Les inscriptions aux sports individuels se font directement auprès des responsables de disciplines aux mails suivants :

tennis@rns-cen.com
tennis_table@rns-cen.com
arts_martiaux@rns-cen.com
natation@rns-cen.com
petanque@rns-cen.com

Consultez la rubrique CONTACTS pour connaître le nom des responsables.

Date limite d'inscription
20 mars 2016

Comment s'inscrire (suite)

Droit d'inscription individuelle

Tout joueur doit s'acquitter du droit d'inscription individuelle.

Tout entraîneur doit aussi être licencié pour pouvoir coacher son équipe sur le terrain (photo format JPEG + droit d'inscription).

Le droit d'inscription au tournoi, est du même montant pour tous les licenciés à la RNS

- inscription simple : 8€

- inscription + billet finales de Basket et de Volley: 12€ (8€ + 4€).

Date limite de l'achat de billet finales BB-VB le samedi 26 mars lors du retrait du dossier d'accueil avant la cérémonie d'ouverture.

L'inscription est sans limitation de joueurs non originaires de Madagascar.

TOUTEFOIS :

Pour le Foot-ball :

Seuls trois joueurs non originaires de Madagascar peuvent jouer simultanément sur le terrain avec leur équipe.

Pour le Basket-ball et le Volley-ball :

Un seul joueur non originaire de Madagascar peut évoluer sur le terrain avec son équipe

Nota bene

- Les dossiers d'inscription seront acceptés suivant leur ordre d'arrivée et uniquement s'ils sont complets, avant la date de clôture des inscriptions le 20 février 2016 pour les sports collectifs (juniors, seniors et vétérans) ; et le 20 mars 2016 pour les sports individuels et les jeunes membres.
- Chaque joueur doit se munir d'une pièce d'identité avec photo, qui sera réclamée si besoin pour vérification de licence
- Aucun participant ne doit avoir de contre indication médicale pour participer aux disciplines de la RNS. Le CEN rappelle qu'il est obligatoire de se faire délivrer un certificat d'aptitude médicale à la pratique de sa discipline sportive
- Chaque participant doit veiller à être à jour en matière d'affiliation à une assurance sociale et à une mutuelle. Le CEN informe qu'il est dégage de toute responsabilité en cas de manquement à ce sujet

Jeunes Membres

Appel aux parents

Chers parents, chers amis

Les Jeunes Membres de la RNS représentent la relève de notre grand rassemblement. Nous souhaitons vraiment porter notre attention sur les activités qui leur sont destinées. Toutefois, nous manquons de ressources à l'heure actuelle, pour mener à bien cette mission.

C'est pourquoi, nous faisons appel à vous, chers parents et chers amis, car nous avons besoin de votre aide et de votre soutien, pour réussir ensemble, l'organisation des activités de mini-basket et de mini-football, pour les Jeunes membres de la RNS.

Cette organisation consiste à gérer, en liaison avec les Responsables du CEN

- La gestion des inscriptions sur place

- L'organisation des matchs

- La communication des résultats

- La remise des médailles

- La remise des trophées

Nous comptons sur votre collaboration .

Merci de vous manifester auprès Hery RAFANOMENZANTSOA
jeunesmembres@rns-cen.com

Conditions d'inscription

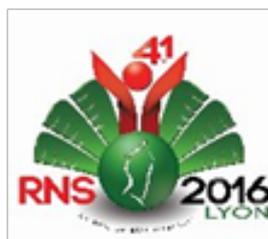
Nota bene

L'inscription aux Activités Jeunes Membres s'adresse aux enfants nés entre le 01 janvier 2001 et le 31 décembre 2008.

Les inscriptions des jeunes membres sont fortement conseillées avant la date limite d'inscription du 20 mars 2015.

Une inscription sur place est possible en fonction des places disponibles.

Droits d'inscription au tournoi : 8€ par participant et par activité à régler sur place.



Football Eliminatoires

Terrains n°4 à 11 Plaine de jeux de Gerland, 405 Avenue Jean Jaurès 69007 Lyon

Football Finales

Finales: Terrain n°10 , Plaine de jeux de Gerland, 405 Avenue Jean Jaurès 69007 Lyon

Basket-ball Eliminatoire

Palais des sports de Gerland 350 Av. Jean Jaurès 69007 Lyon

Gymnase Clemenceau 59 Rue Béchevelin 69007 Lyon

Gymnase Victor Lagrange 64 Rue Victor Lagrange 69007 Lyon

Gymnase Croix Barret 95 Rue Croix Barret 69008 Lyon

Basket-ball Finales

Palais des sports de Gerland 350 Av. Jean Jaurès 69007 Lyon

Volley-ball Eliminatoires

Gymnase Cité Scolaire Internationale 2 Place de Montréal 69007 Lyon

Gymnase Gabriel Rosset 15 Avenue du Château de Gerland 69007 Lyon

Volley-ball Finales

Palais des sports de Gerland 350 Av. Jean Jaurès 69007 Lyon

Arts martiaux

Complexe Sportif Benjamin Delessert 40 rue de Gerland 69007 Lyon

Pétanque

Terrain n° 3 Plaine de jeux de Gerland 405 Avenue Jean Jaurès 69007 Lyon

Tennis

Courts de tennis Lyon Sport Métropole Plaine de jeu de Gerland 405 Avenue Jean Jaurès 69007 Lyon

Tennis de table

Salle de Tennis de table Plaine de jeu de Gerland 405 Avenue Jean Jaurès 69007 Lyon

Natation

Complexe Sportif Benjamin Delessert 40 rue de Gerland 69007 Lyon

Futsal

Gymnase Chanfray 1 Rue Casimir Perrier 69002 Lyon

Contacts

Président du CEN	Olivier RAMANANA-RAHARY	president@rns-cen.com	
Inscriptions sportives	Dadah ANDRIAMASILALAO	inscription@rns-cen.com	06 86 25 41 36
Inscriptions sportives	Hamy RASOLOFO	inscription@rns-cen.com	06 33 41 36 39
Football	Patrick RAKOTONANAHARY	foot@rns-cen.com	07 68 49 04 62
	Thierry RATRIMOMALALANIAINA	foot@rns-cen.com	06 26 36 75 02
Football féminin	Agnès FLORESTAN	footfeminin@rns-cen.com	06 21 55 31 33
Futsal	Jean-Marc ELIASY	futsal@rns-cen.com	06 65 14 95 32
Basket-ball	Diba RANAIVOMBOLOLONA	basket@rns-cen.com	06 50 38 89 33
	Hasina RABEMANAMBOLA	basket@rns-cen.com	06 78 25 06 93
Volley-ball	Josie MILLIOT	volley@rns-cen.com	06 66 27 63 14
Jeunes membres Foot	Hery RAFANOMEZANA	jeunesmembres@rns-cen.com	06 74 23 15 34
Jeunes membres Basket	Diba RANAIVOMBOLOLONA	basket@rns-cen.com	06 50 38 89 33
	Hasina RABEMANAMBOLA	basket@rns-cen.com	06 78 25 06 93
Tennis	Nicolas RAHARISON	tennis@rns-cen.com	06 95 75 05 15
Tennis de table	Nirina ANDRIANALIRANTO	tennis_table@rns-cen.com	06 79 70 67 81
Arts martiaux	Tsiory RANDRIANINDRINA	arts_martiaux@rns-cen.com	06 72 92 71 86
Natation	Dimby RAMERISON	natation@rns-cen.com	06 01 98 85 42
Pétanque	Eliane ERASTE	petanque@rns-cen.com	06 87 51 04 86

Charte de la RNS

Préambule : La participation de l'association, de l'équipe ou à la RNS vaut acceptation pleine et entière des présentes conditions générales.

Définition

Participant : représente un individu, un entraîneur, un coach, les joueurs d'une équipe ou une association ayant fait la demande pour participer au tournoi de la RNS.

Article 1

- Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les modalités dans lesquelles le participant prend part au tournoi sportif de la RNS.
- L'organisation du tournoi sportif de la RNS relève de toutes les équipes participantes.
- En tant que participants au tournoi RNS, les équipes sont membres d'office de l'organisation du tournoi.
- Le comité sportif par discipline accepte la demande du participant remplissant les conditions d'éligibilité prévues à l'article 2 « Conditions d'éligibilité » pour participer au tournoi RNS.

Article 2 Conditions d'éligibilité

- Pour participer au tournoi, le participant doit respecter la procédure d'inscription décrite dans ce dossier,
- Avec la mention suivante « Bon pour accord » suivie de la signature du responsable avant la date limite de dépôt des inscriptions.
- **Le dossier doit comporter :**
 - La charte signée avec la mention « Bon pour accord ».
 - Un chèque libellé à l'ordre du CEN dont le montant correspond au nombre de joueurs participants. 8€ par participant et par discipline, et 4€ par licencié pour l'acquisition d'un billet pour les Finales de Basket et de Volley.
 - **Un chèque de caution à l'ordre du CEN d'un montant de 150€ par équipe et par discipline inscrite qui sera restitué à l'issue de la RNS. Sous réserve de respecter les règles d'annulation de participation (article 5) et qu'il n'y ait pas eu de sanctions émises à l'encontre du Participant (article 6 et 7).**

Remarques

2.1 Le responsable de l'équipe s'engage sur l'exactitude des informations fournies et doit être en mesure de présenter les licences RNS de ses joueurs lors de contrôle en cas de litiges.

Chaque équipe :

2.2 Doit participer à l'organisation de la RNS. Il s'agit des tâches en amont du tournoi (la préparation du tournoi et l'adhésion aux différentes commissions), et/ou tâches pendant le tournoi. La répartition des tâches sera précisée ultérieurement par les différentes commissions constituées des représentants des équipes.

2.3 Ne doit pas être sous le coup d'une sanction du Comité d'éthique.

2.4 Doit indiquer dans le dossier le nom du président de l'association et/ou du responsable de l'équipe (nom et coordonnées téléphoniques avec adresse e-mail).

2.5 Doit remplir l'intégralité de ces critères afin d'être éligible pour participer au tournoi RNS.

Article 3 : Confirmation de participation

Un courrier par mail sera adressé aux responsables d'association ou d'équipe ayant été retenues pour participer au tournoi RNS.

Article 4 : Engagement du participant

Chaque association s'engage à :

- Déléguer des représentants dans les commissions d'organisation (notamment sport collectif).
- Participer activement avant et pendant la RNS (notamment sport collectif).
- Contribuer à la réussite du tournoi.
- Fournir une photo d'identité sous format électronique, aucune version papier ne sera acceptée. par joueur qu'elle inscrit aux tournois de la RNS
- Ce que chaque joueur se munisse d'une pièce d'identité avec photo, à défaut de celle-ci la licence reste invalide si vérification demandée.
- Ne pas effectuer des permutations de joueurs si l'association a inscrit plus d'une équipe après la date du Tirage au sort.
- Toutefois, le CEN permet le rajout par équipe de 4 joueurs pour le Foot ; 2 joueurs pour le Basket et le Volley jusqu'au 13 mars 2016.
- Ne pas créer volontairement ou involontairement des situations provoquant des troubles dans l'organisation et sensibilisera ses membres sur cet aspect.
- Respecter les décisions prises par les différents comités (comité sur site, comité disciplinaire) après avoir entendu les parties concernées. Aucune contestation n'est possible à partir de cet instant.

Chaque entraîneur et chaque joueur s'engage à :

- Respecter l'esprit qui préside la RNS à savoir : « Firahalahiana vao Fifaninanana » par son comportement (modèle et exemplaire) et son attitude (honnête sans tricherie).
- Dès lors que le comité a tranché, une contestation ou un refus d'obéir à cette décision vaut sanction au participant.

Respecter le règlement établi pour la discipline à laquelle il participe.

- Ne pas perturber le déroulement des matchs à la fois sur les terrains ou en dehors.
- Signer la licence qui lui a été attribuée
- Respecter la propreté de l'environnement.

Article 5 : Conditions d'annulation de participation

Toute annulation par le participant doit être adressée par courrier à l'adresse du CEN, par mail à l'adresse inscription@rns-cen.com, suivi d'un appel téléphonique et entraînera les frais suivants :

Du 22 janvier au 14 février, 1/3 de la caution est retenu en cas de retrait d'une équipe.

Du 15 février au 26 février, 1/2 de la caution est retenu en cas de retrait de l'équipe.

A partir du 27 février, la totalité de la caution est retenue en cas de retrait ou de forfait de l'équipe.

Article 6 : Modalités des sanctions

- La Commission de discipline appliquera les sanctions prévues par la « Grille de sanction » ci-après, en se basant sur le rapport du corps arbitral, le responsable de site et après avoir entendu les parties concernées.
- Le CEN conservera la totalité ou une partie de la caution en cas de manquement aux disciplines ou de fautes commises par l'association, l'équipe ou le joueur sélectionnés.
- Les sanctions prévues par le règlement de chaque sport s'appliqueront également en cas de faute du participant.

Grille des Sanctions

- Les fautes commises par le « Participant » sont passibles de sanctions comme décrit sur la grille ci-dessous.
- Ces sanctions s'appliqueront immédiatement

Ref.	Infractions « Code de Bonne Conduite »	Sanction prévue par la « Commission Disciplinaire »
3.01	Propos injurieux Conduite violente	Renvoi devant le Comité d'Ethique
3.02	Bagarre (dépassant ou non le nombre de 3 joueurs)	Forfait pour le match pour les auteurs Retenue 150 € sur la caution
3.03	Bagarre causant des blessures ou lésion corporelle grave	Exclusion du tournoi pour les « auteurs » Retenue 150 € sur la caution
3.04	Sit-in, tentative ou dérives de sit-in sur le terrain, entravant ou empêchant le bon déroulement des matchs au-delà des 10 minutes de retard de jeu prévu par les règlements	Caution entièrement retenue Exclusion définitive de l'équipe du tournoi et Interdiction de tournoi RNS à n+1 ou plus des membres de l'équipe
3.05	Carence ou absence des représentants de l'équipe pour les tâches qui leur incombent (arbitrage, table etc.)	20 € par rencontre
3.06	Non-réactivité, non-intervention du (des) responsable(s) de l'association ou de l'équipe en cas de débordements causés par leurs supporters	Retenue 50 € sur la caution
3.07	Incitation, participation du (des) responsable(s) ou membre(s) de l'association ou de l'équipe aux troubles	Caution entièrement retenue Exclusion de l'équipe du tournoi et Interdiction de tournoi RNS à n+1
3.08	Non respect des décisions prises par le comité sur site	Retenue 50 € sur la caution Forfait de l'équipe pour le match
3.09	Non respect des décisions prises par le comité	Caution entièrement retenue Exclusion de l'équipe du tournoi

Article 7 : Utilisation et restitution de la caution

- Cette caution ne sera pas encaissée. Toutefois, sa restitution est soumise au respect des conditions citées ci-dessus après le constat du Comité. Elle se fera, soit à la fin du tournoi, soit par envoi postal dans les 2 semaines qui suivent la fin du tournoi.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales citées ci-dessus et y adhérer pleinement.

Nom de l'équipe ou association (à préciser) _____
Fait le _____ à _____

Nom et prénom du responsable _____ le _____

Signature précédée de la mention « Bon pour accord »